|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

**30ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen périodique universel**

**Examen de la situation des droits de l’homme au Cap-Vert**

**Genève, 08 mai 2018**

**Monsieur le Président,**

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation du Cap Vert et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous félicitons le gouvernement capverdien pour le bon niveau de mise en œuvre des recommandations acceptées par le pays lors de son passage au deuxième cycle de l’EPU, témoignant ainsi de la volonté du pays de s’inscrire dans un processus d’amélioration permanente de la situation des droits de l’homme dans le pays.

Au titre des progrès réalisés par le Cap Vert dans l’amélioration du cadre juridique et institutionnel gouvernant les droits de l’homme, le Togo relève pour le saluer, la révision en 2015 du Code pénal qui a permis d’ériger en infraction la traite des personnes, notamment à des fins de prostitution ; de prévoir des sanctions envers les personnes se livrant à ces actes et de fournir des garanties aux personnes qui en sont victimes. De même, nous saluons l’entrée en fonction de l’Ombudsman en décembre 2013 ; l’adoption du deuxième plan national pour les droits de l’homme et la citoyenneté et la ratification de nombre d’instruments internationaux de protection des droits de l’homme dont le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Nous formulons au Cap Vert les trois (03) recommandations suivantes :

1. Mettre la Commission nationale des droits de l’homme et de la citoyenneté en conformité avec les Principes de Paris ;
2. Adhérer à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ;
3. Devenir partie à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l’enseignement.

Je vous remercie, Monsieur le Président.